

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 08 MARS 2021

L'an deux-mille-vingt-et-un, le lundi 08 mars à 20 heures et 30 minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 2 mars 2021 conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RESTIF, Maire

PRESENTS : M. RESTIF, Mme PÉRON, M. BLANDIN, Mme ROLLAND, M. LUGAND, Mme RUPIN, M. AUBRÉE, Mme THEBAULT, M. LE VERGER, M. AUBIN, Mme BLANCHARD, M. BOUÉ, M. BRÉAL, Mme DELONGLÉE, M. DESMOTS, Mme FERRÉ, M. GUIBERT, M. LECELLIER, Mme LEGRAND, M. PETER, Mme PEZON, Mme REICHSTADT.

EXCUSÉS : Mme DESFOUX, M. DOUARD, Mme MONHAROU, M. MOQUET, Mme PORAS

POUVOIR :

SECRÉTAIRE : Madame Valérie PEZON a été nommée secrétaire de séance.

Les membres du Conseil municipal reconnaissent que les convocations ont été régulières et qu'une note de synthèse était bien annexée aux convocations.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 08 février 2021

Commande publique

- 2) Marché dojo, danse et espace jeunes - Modification

Finances locales :

- 3) Décision budgétaire - Débat d'orientations budgétaires 2021
- 4) Vote des subventions 2021
- 5) Vote des crédits scolaires année 2021
- 6) Acompte subvention 2021 Crocq'vacances
- 7) Demande DSIL plan de relance – rénovation énergétique caserne gendarmerie
- 8) Demande – Plan de relance – Appel à projet recyclage foncier des friches en région

Bretagne

- 9) Acceptation d'un don

Domaine et Patrimoine

- 10) Lancement de la procédure de cession de chemins ruraux

Compte-rendu des décisions prises par délégation

Questions diverses

Monsieur Le Président ouvre la séance et soumet à l'Assemblée le PV de la réunion du 08 février 2021, il est adopté à l'unanimité.

21-21 Commande publique : Marché dojo, danse, espace jeunes - Modification

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la modification n°1 à intervenir au lot n°14 – entreprise NOUANSPOUR pour un montant de + 2 396.84€ HT portant le marché du lot n°14 de 23 333,33€ HT à 25 730,17€ HT

22-21 Finances locales – Décision budgétaire - Rapport d'orientation budgétaire 2021

Le Conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2021.

23-21 Finances locales – Vote des subventions 2021

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer les subventions 2021 telles que présentées

24-21 Finances locales – Vote des crédits scolaires année 2021

Le conseil municipal à l'unanimité valide les tarifs qui lui sont présentés

25-21 Finances locales – Acompte subvention 2021 Crocq'Vacances

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la demande d'acompte de subvention sur l'exercice 2021 à verser à l'Association « Crocq Vacances » : 15 000€ au titre de l'accueil de loisirs et 15 000 € à verser pour l'Accueil Jeunes.

26-21 Finances locales – Demande DSIL plan de relance – rénovation énergétique caserne gendarmerie

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les travaux de rénovation énergétique de la gendarmerie, ainsi que le plan de financement présenté. Il sollicite une subvention de l'Etat du titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) Plan de relance d'un montant de 80% du montant HT des travaux.

27-21 Finances locales – Plan de relance – Appel à projet recyclage foncier des friches en région Bretagne

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le projet d'aménagement et de recyclage foncier (démolition-reconstruction) du Sud de la rue Auguste Pavie et sollicite une subvention de l'Etat du titre du plan de relance Fonds Friche d'un montant de 80% du montant du déficit de l'opération.

28-21 Finances locales – Acceptation d'un don d'argent

Le conseil municipal à l'unanimité accepte le don de M. François DÉSILLE et précise que cette somme sera utilisée pour le nettoyage du clocher et de la nef de l'église

29-21 Domaine et patrimoine – Acte de gestion du domaine privé – Lancement de la procédure de cession de chemins ruraux

Le conseil municipal à l'unanimité constate la désaffectation des chemins ruraux suivants :

N° du Chemin rural (CR)	Lieu-dit	Raison de la désaffectation
CR sans numéro	Le Gravier	Emprise non visible
CR n°67 p	La Rofferie	Ne dessert qu'une propriété
CR n°58 p	La Noé Ronde	Ne dessert qu'une propriété
CR 126	La Belouyère	Ne dessert qu'une propriété

Il décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L. 161-10 du Code rural et précise qu'une enquête publique sera organisée à cet effet.

Compte-rendu des délégations confiées au Maire par le conseil municipal

➤ Cimetière

- Concession n°1850 pour une durée de 30 ans
- Concession n°1851 pour une durée de 30 ans
- Concession n°1852 pour une durée de 50 ans
- Concession n°1853 pour une durée de 30 ans

Questions diverses

➤ Centre de vaccination de Retiers

Le centre de vaccination de Retiers ouvrira le lundi 15 mars en priorité pour les personnes âgées de + de 75 ans et les sujets de + de 50 ans dits à risque.

Les médecins bénéficieront de 480 doses de vaccins Pfizer par 4 semaine sur 4 semaines.

A Retiers, le 10 mars 2021

Le Maire,
Thierry RESTIF





Annule et remplace le 25 Mai 2021

**PLAN DE FINANCEMENT RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
GENDARMERIE**

DÉPENSES en €		RECETTES en €		%
Diagnostic énergétique	2 400			
Diagnostic thermique	1 000			
Travaux		DSIL Plan de Relance	37 959	48,03%
Ravalement	61 059			
Menuiseries	14 581	Fonds propres commune de RETIERS	41 080	51,97%
TOTAL	79 040 €	TOTAL	79 040 €	

Partenaires de l'opération

